FICHE DE RENSEIGNEMENTS
Résidence de création à Terrasson - 2026/2027

La fiche de renseignements est à joindre au dossier de candidature, complétée et signée
et à déposer avant le **17 août 2026** sur le site **www.residencesartistes.fr**

- **CONTACTS**

Madame □ Monsieur □
Nom …… Prénom ……
Pseudo ……

Adresse …… CP et Ville……
Téléphone …… Mail ……
Site web …… Réseaux sociaux ……

- **INFORMATIONS PERSONNELLES**

Année de naissance …… Statut……

Disposez-vous de :
- permis B □ oui non □
- véhicule □ oui non □

- **PRESENTATION SYNTHETIQUE DE VOTRE DEMARCHE**

- **CURSUS DE FORMATION**

……
……
……
……

- **EXPOSITIONS / PRESENTATIONS PUBLIQUES, CATALOGUES ET RESIDENCES**

- Expositions ou projets personnels

……
……
……
……
……

- Expositions ou projets collectifs

……
……

.....
.....
.....

- Résidences réalisées

.....
.....
.....
.....
.....

- **EXPERIENCES DE MEDIATION ET D'ANIMATION**

Joindre une lettre d'intention (1 page maximum) exprimant les motivations d'une résidence de recherche et de création à Terrasson et un choix de photographies accompagnées de leur présentation, retraçant votre parcours.
Un projet n'est pas demandé au préalable car il s'agit d'une résidence de recherche à partir des ressources et du contexte du lieu de résidence.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les informations demandées par l'Agence culturelle départementale de la Dordogne, responsable de traitement, dans ce formulaire, sont recueillies pour traiter votre candidature pour une résidence de création en Dordogne. La base légale du traitement est le présent document.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : les membres du comité de sélection de la résidence à Terrasson composé de représentants de l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord, la ville de Terrasson et sous réserve de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, du Conseil départemental de la Dordogne et du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine. Toutes les données de ce formulaire sont obligatoires. La non-fourniture entraine l'absence de traitement de votre candidature.

Les données sont conservées pendant 3 ans puis leur sort sera étudié par le service des archives. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données entré en vigueur le 25/05/2018 et à la Loi Informatique et Libertés modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ainsi que d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Vous disposez aussi, sous réserve des limitations prévues par les textes, d'un droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez exercer vos droits sur vos données en contactant l'Agence culturelle par courrier postal (2, place Hoche - 24000 Périgueux) ou mail (i.mourceau@culturedordogne.fr) ou en contactant le délégué à la protection des données, aux coordonnées ci-dessous, en précisant, lors de votre demande, le nom de la structure auprès de laquelle vous exercez vos droits : ATD 24, 2 place Hoche, 24000 PERIGUEUX ou dpd.mutualise@atd24.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

En signant, j'atteste avoir :

- ☐ - lu et accepté les conditions de traitement de mes données
- ☐ - pris connaissance de l'information sur la protection de mes données personnelles.

Date ☐ Signature